



Aix en Provence

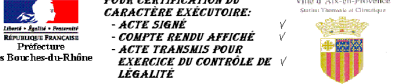
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.811**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131217-36464- DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/13
Date de réception : jeudi 19 décembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - EXERCICE 2014

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Helliot BRAMI à Mme Reine MERGER, M. François HAMY à Mme Marie José VALETA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Patricia LARNAUDIE

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction Coordinatrice de l'Education

Direction des Affaires Scolaires

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/12/13**

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

-

Nomenclature : 7.5 Subventions**Politique Publique** : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS
SCOLARISES**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - EXERCICE 2014 -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Chaque année, la Ville alloue à la Caisse des Ecoles, des subventions pour permettre d'assurer certaines dépenses de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles publiques.

Pour l'année 2014, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Fournitures scolaires	60 000,00 €
Petit matériel sportif	21 850,00 €
Crédit Noël	23 429,00 €
Activités périscolaires P.O.I.V.R.E	229 163,00 €
Activités culturelles E.A.C.	15 000,00 €

Soit une subvention totale de 349 442,00 €

Par ailleurs, dans le cadre de l'organisation de la manifestation culturelle « C'est Sud », la Ville attribue, chaque année, une subvention à la Caisse des Ecoles.

A ce titre, il est proposé d'attribuer, pour l'exercice 2014, une subvention d'un montant de 30 000,00 €.

Vous trouverez, en annexe, un tableau récapitulatif des subventions accordées précédemment à la Caisse des Ecoles.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution à la Caisse des Ecoles d'une subvention de fonctionnement, détaillée ci-dessus, pour les dépenses des écoles au titre de l'exercice 2014, soit la somme de : 349 442,00 €
- **DECICER**, l'attribution à la caisse des Ecoles, d'une subvention pour la manifestation « C'est Sud 2014 » d'un montant de 30 000 €
- **DIRE**, que la dépense totale en résultant, soit la somme de 379 442,00 € sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2014 – ligne budgétaire 92213 657361 1372 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.811 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - EXERCICE
2014**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE

SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES

EXERCICE 2014

DGA EDUCATION, CULTURE, POLITIQUE DE LA VILLE
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Imputation : 92213 657361 1372

O B J E T	2012	2013	2014
Dépenses fonctionnement Fournitures scolaires	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Dépenses fonctionnement Petit matériel sportif	21 850,00 €	21 850,00 €	21 850,00 €
Dépenses fonctionnement Crédit Noël	23 429,00 €	23 429,00 €	23 429,00 €
Activités P.O.I.V.R.E.	229 163,00 €	229 163,00 €	229 163,00 €
Activités E.A.C.	50 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Manifestation éducative et Culturelle « C'est Sud »	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL	414 442,00 €	379 442,00 €	379 442,00 €

ANNEXE

SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES

EXERCICE 2014

DGA EDUCATION, CULTURE, POLITIQUE DE LA VILLE
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Imputation : 92213 657361 1372

O B J E T	2012	2013	2014
Dépenses fonctionnement Fournitures scolaires	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Dépenses fonctionnement Petit matériel sportif	21 850,00 €	21 850,00 €	21 850,00 €
Dépenses fonctionnement Crédit Noël	23 429,00 €	23 429,00 €	23 429,00 €
Activités P.O.I.V.R.E.	229 163,00 €	229 163,00 €	229 163,00 €
Activités E.A.C.	50 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Manifestation éducative et Culturelle « C'est Sud »	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL	414 442,00 €	379 442,00 €	379 442,00 €